

Mise à jour : 28 octobre 2020

Couverture  
vaccinale

## Surveillance de la couverture vaccinale contre la grippe des professionnels et résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), saison 2020-2021

### Guide pour les établissements

*Ce guide est une aide destinée aux établissements d'accueil pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) pour la surveillance de la couverture vaccinale contre la grippe, saison 2020-2021.*

*Ce guide pourra être mis à jour en fonction de la parution de recommandations ou d'évolutions réglementaires.*

Pour toutes questions : [couverture.vaccinale@santepubliquefrance.fr](mailto:couverture.vaccinale@santepubliquefrance.fr)

**Citation suggérée** : Santé publique France. Guide pour les établissements. Aide au remplissage de la surveillance de la couverture vaccinale contre la grippe des professionnels et résidents des Ehpad. Guide méthodologique. Saint-Maurice : Santé publique France : 2020. 9 p. Disponible à partir de l'URL : <https://www.santepubliquefrance.fr/etudes-et-enquetes/etude-de-couverture-vaccinale-contre-la-grippe-chez-les-professionnels-de-sante-et-les-residents-des-ehpad-saison-2020-2021>

## Contexte

La campagne de vaccination contre la grippe pour la saison 2020-2021 est marquée par un contexte sanitaire particulier lié à la possible circulation simultanée de la COVID-19 et des virus grippaux. Cette possible co-circulation renforce l'importance de la vaccination des personnes faisant l'objet de recommandations vaccinales contre la grippe saisonnière et des professionnels de santé, comme prévu dans le calendrier des vaccinations.

L'enjeu d'améliorer la couverture vaccinale contre la grippe des personnes fragiles à risque de développer une forme grave de grippe et des professionnels de santé est plus que jamais prioritaire cette année.

Conformément à la NOTE D'INFORMATION N° DGS/SP1/DGOS/DGCS/2020/161 du 23 septembre 2020 relative **aux modalités de recueil de certaines données relatives aux établissements de santé et établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes nécessaires à la veille stratégique et opérationnelle mise en place pour la campagne grippe 2020-2021**, un dispositif de surveillance a été mis en place pendant toute la durée de la campagne de vaccination. Il vise à permettre un suivi en temps réel du déroulement de la campagne de vaccination et ainsi se doter des moyens d'anticipation pour infléchir les situations de sous-vaccination des populations prioritaires et/ou de tensions sur la disponibilité des vaccins. Plusieurs indicateurs sont ainsi recueillis pour répondre à ces objectifs avec notamment le suivi de la vaccination des populations les plus fragiles et les plus à risque car exposées au double fardeau grippe / COVID-19 avec un focus spécifique sur la vaccination des résidents en EHPAD et des professionnels de ces structures.

La surveillance de la vaccination antigrippale des résidents et des professionnels en Ehpads est réalisée via un formulaire spécifique accessible grâce à une application informatique dédiée.

## Objectif de l'enquête de couverture vaccinale

Estimer les couvertures vaccinales contre la grippe des professionnels et des résidents des Ehpads pour la saison 2020-2021

## Matériel et Méthode

**Etablissements inclus dans l'enquête.** Tous les EHPAD qu'ils soient public, privé, privé à but non lucratif, dépendant ou non d'un établissement de soins, disposant ou non de personnel formé à l'hygiène, ayant ou non un médecin coordonnateur.

### Population de l'enquête.

Les résidents de l'EHPAD sont ceux hébergés dans l'Ehpads lors de l'enquête, qu'ils aient été ou non été vaccinés dans l'Ehpads. Les professionnels des EHPAD sont ceux en poste stable (au moins 3 mois) dans l'établissement et en contact avec les résidents :

- les professionnels de santé (médecins, infirmiers, aides-soignants et autres professionnels paramédicaux) ;
- les autres professionnels (personnel social, d'animation, éducatif, hôtelier, administratif, et services généraux).

Sont exclus de l'enquête les étudiants (internes, externes, élèves infirmiers ...) et vacataires présents depuis moins de 3 mois dans l'établissement ainsi que les professionnels libéraux non-salariés de l'établissement.

**Questionnaire** (annexe 1). L'enquête consiste à remplir un questionnaire par Ehpads composé d'une vingtaine de questions comprenant des données de couverture vaccinale antigrippale agrégées par type de professionnels et des questions relatives à l'organisation de la campagne de vaccination pour les professionnels et la promotion de la vaccination contre la grippe.

### Date(s) de l'enquête.

Les Ehpads sont invités à saisir leurs données pour le **13 novembre 2020**.

La campagne de vaccination contre la grippe ne sera pas forcément finalisée à cette date dans tous les Ehpads, des mises à jour des couvertures vaccinales grippe pourraient être demandées ultérieurement dans la saison. Le cas échéant, une communication sera alors réalisée dans ce sens.

**Communication.** Les données seront analysées par Santé publique France. Les résultats des analyses seront communiqués au Ministère de la santé et rendus disponibles par Santé publique France début décembre 2020.

**Correction des données.** Les questionnaires sont anonymes. Les données sont collectées sous format agrégé. Par voie de conséquence, un professionnel enquêté ne pourra être ré-identifié sur les données transmises. Il ne peut donc y avoir de droit

d'accès, rectification, suppression ou modification des données transmises pour un professionnel donné. Les données relatives à un Ehpad peuvent en revanche faire l'objet de modification en cas de d'erreur de saisie.

**Accès au guide utilisateur.** Les outils nécessaires à la mise en œuvre de cette enquête sont mis à disposition sur le site internet de Santé publique France à l'adresse suivante : <https://www.santepubliquefrance.fr/etudes-et-enquetes/etude-de-couverture-vaccinale-contre-la-grippe-chez-les-professionnels-de-sante-et-les-residents-des-ehpad-saison-2020-2021>

**Conditions générales d'utilisation.** La présente application est mise en œuvre sous la responsabilité de Santé publique France, qui en assure la sécurité et la confidentialité. Santé publique France est titulaire des droits de propriété intellectuelle relative à la base de données constituée à partir des données transmises. Les données seront analysées par Santé publique France et mises à disposition des ARS compétentes.

## Comment se connecter à l'application ?

**Etape 1 :** Se connecter au portail de saisie, via le portail national de signalement des événements sanitaires indésirables :

<https://signalement.social-sante.gouv.fr/>

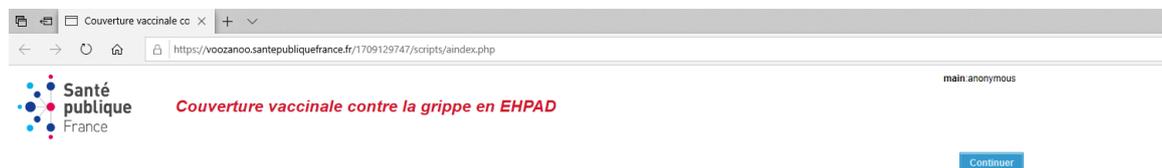
**Etape 2 :** Cliquer sur « Vous êtes un professionnel de santé »



**Etape 3 :** puis sous « Maladie nécessitant une intervention de l'autorité sanitaire et une surveillance continue », cliquer sur « vaccination grippe en EHPAD »

**Etape 4 :** dans la page « questionnaire », il est précisé « votre signalement concerne la couverture vaccinale contre la grippe des résidents et des professionnels en Ehpad (saison 2020-2021), cliquez sur le [lien suivant](#).

**Etape 5 :** sur la page d'accueil pour l'application Couverture vaccinale des professionnels et résidents en Ehpad (Couverture vaccinale contre la grippe en EHPAD), cliquez sur « continuer »



Sur la nouvelle page, lisez les instructions puis cliquez sur « suivant »

## Questionnaire

Ce chapitre définit les informations à recueillir. Le questionnaire de l'enquête est disponible en annexe 1.

**Si vous regroupez plusieurs établissements remplir un questionnaire distinct pour chacun**

### Données administratives

<b>Nom de l'Ehpad</b>	Renseigner l'intitulé de l'EHPAD (texte libre). Une recherche rapide avec la saisie des premières lettres permet de retrouver avec plus de facilité la raison sociale telle que stipulée dans la base FINESS (Septembre 2020)
<b>N° Finess de l'Ehpad</b>	Champ alphanumérique à 9 chiffres. Le numéro attendu est celui du Finess géographique. Le n° Finess de l'Ehpad va s'incrémenter automatiquement à partir du nom de l'Ehpad sélectionné. Vérifier que ce n° Finess correspond bien à celui de votre Ehpad. Si ce n'est pas le cas, procéder aux corrections en sélectionnant le bon nom d'Ehpad
<b>Département de l'Ehpad</b>	Choisir le code du département de l'EHPAD. Le n° de département va s'incrémenter automatiquement à partir du nom de l'Ehpad sélectionné. Vérifier que ce département correspond bien à celui de votre Ehpad.

**Si vous n'avez pas trouvé votre Ehpad dans la liste**, cliquez sur « établissement non trouvé ci-dessus » et saisissez alors manuellement, le nom de l'Ehpad, le département de l'Ehpad, ainsi que le n° Finess géographique de l'Ehpad.

<b>Statut</b>	Renseigner le statut de l'EHPAD. (case à cocher) <input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/> Privé à but non lucratif <input type="checkbox"/> Inconnu En cas d'erreur de frappe cliquer sur « Annuler »
<b>Rattachement à un établissement de santé</b>	Renseigner si votre EHPAD est rattaché à un établissement de santé, c'est-à-dire que l'institution partage la même direction qu'un établissement sanitaire. (case à cocher) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Inconnu En cas d'erreur de frappe cliquer sur « Annuler »

### Vaccination contre la grippe des résidents

<b>Au 13 novembre, la campagne de vaccination des résidents est-elle achevée?</b>	Préciser si la campagne de vaccination n'est pas achevée dans l'Ehpad. Trois réponses possibles : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas En cas d'erreur de frappe cliquer sur « Annuler »
---	--

<b>Nombre de résidents dans l'Ehpad</b>	Sont concernés les résidents présents dans l'EHPAD hors personnes en accueil de jour et hors personnes hébergées en accueil temporaire <b>saisir un nombre entier (sans décimale)</b> La saisie de cette variable est obligatoire. En l'absence de saisie, un message d'erreur apparaîtra lors de l'enregistrement.
---	---

<b>Nombre de résidents vaccinés contre la grippe</b>	Sont à prendre en compte les résidents vaccinés dans l'Ehpad ou en dehors de l'Ehpad. L'absence de saisie sera considérée comme « ne sait pas ». <b>Saisir un nombre entier (sans décimale)</b>
<b>Nombre de résidents dont la vaccination est programmée après le 13 novembre</b>	Sont à prendre en compte les résidents pour lesquels la vaccination est <u>programmée</u> après le 13 novembre si la campagne de vaccination n'est pas achevée dans l'Ehpad. Il ne s'agit pas d'un engagement sur le nombre de résidents qui seront réellement vaccinés après cette date. L'absence de saisie sera considérée comme une absence de programmation prévue ou « ne sait pas ». <b>Saisir un nombre entier (sans décimale)</b>

Sont pris en compte les professionnels salariés en **poste fixe dans l'Ehpad (au moins 3 mois d'activité dans l'Ehpad)**, quel que soit le contrat de travail (titulaire, attachés, contrats à durée déterminée, contrats à temps complet ou temps partiel...).

### Vaccination contre la grippe des professionnels

Sont pris en compte les professionnels salariés en **poste fixe dans l'Ehpad (au moins 3 mois d'activité dans l'Ehpad)**, quel que soit le contrat de travail (titulaire, attachés, contrats à durée déterminée, contrats à temps complet ou temps partiel...).

Sont exclus de l'enquête les étudiants (internes, externes, élèves infirmiers ...) et vacataires présents depuis moins de 3 mois dans l'établissement. Les professionnels libéraux non-salariés de l'établissement (ex : médecins généralistes des résidents) ne sont pas à prendre en compte. Ne prendre en compte que les personnels en contact avec les résidents.

Ces informations sont attendues pour :

- les professionnels de santé (incluant médecins, pharmaciens, infirmier(e)s, aides-soignant(e)s, autres paramédicaux)
- les autres professionnels (hôtelier (ASH et restauration), personnel éducatif, social et d'animation, administratif, services généraux et autres types de personnel hors professionnels de santé)

<b>Nombre de professionnels en poste fixe dans l'Ehpad</b>	Préciser les nombres de professionnels en poste fixe dans l'Ehpad. C'est un nombre de personnes qui est attendu (personnes effectives), <b>Saisir un nombre entier (sans décimale)</b> : 1 professionnel compte pour 1, quel que soit son temps de travail au sein de l'Ehpad. Ne pas tenir compte des équivalents temps plein (ETP). La saisie de cette variable est obligatoire. En l'absence de saisie, un message d'erreur apparaîtra lors de l'enregistrement.
<b>Nombre de professionnels vaccinés contre la grippe</b>	Préciser les nombres de professionnels correspondant vaccinés contre la grippe à la date de l'enquête que cette vaccination ait été réalisée dans l'Ehpad ou en dehors de l'Ehpad. L'absence de saisie sera considérée comme « ne sait pas ». <b>Saisir un nombre entier (sans décimale)</b>
<b>Nombre de professionnels dont la vaccination est programmée après le 13 novembre</b>	Préciser les nombres de professionnels qui ne sont pas vaccinés contre la grippe à la date de l'enquête mais dont la vaccination est <u>programmée</u> , si la campagne de vaccination n'est pas achevée dans l'Ehpad que cette vaccination soit organisée dans l'Ehpad ou en dehors de l'Ehpad. Il ne s'agit pas d'un engagement sur le nombre de professionnels qui seront réellement vaccinés après cette date. L'absence de saisie sera considérée comme une absence de programmation prévue ou « ne sait pas » <b>Saisir un nombre entier (sans décimale)</b>

## **Quelles actions ont été mises en place cette saison (saison 2020-2021) dans votre EHPAD pour promouvoir la vaccination antigrippale des professionnels de santé ?**

Cocher la ou les bonne(s) réponse(s), plusieurs réponses sont possibles pour cette question.

Organisation de la vaccination pour les professionnels au sein de l'Ehpad / Affiches / Support vidéo, jeux, serious game / Informations sur les vaccins antigrippaux / Informations sur la grippe / Séances collectives d'information / Séances individuelles d'information / Un (des) référent(s) vaccination est (sont) nommé(s) au sein de l'établissement (ex : médecin ou paramédical susceptible d'apporter des informations fiables sur la vaccination) / Existence d'un groupe pluridisciplinaire sur la vaccination dans l'établissement (groupe réunissant par exemple des médecins, infirmier(e)s, cadres infirmier, médecin du travail, équipe opérationnelle d'hygiène ou, équipe mobile d'hygiène, infectiologues autour des sujets de la vaccination, définit l'organisation de la campagne et des actions à mettre en place pour améliorer la couverture vaccinale) / Le directeur, le médecin coordonnateur ou le cadre infirmier ont affiché leur implication et ont soutenu activement la campagne de vaccination : (ex : diffusion d'une note de direction) / L'établissement a analysé les freins organisationnels à la vaccination antigrippale et mis en place un programme d'actions / Autre (saisir alors en texte libre)

## **En comparaison avec la saison 2019-2020, comment a évolué la couverture vaccinale contre la grippe des professionnels de santé dans votre Ehpad ?**

Cocher la bonne réponse, une seule réponse possible pour cette question.

La couverture vaccinale des professionnels de santé a augmenté / La couverture vaccinale des professionnels de santé est restée stable / La couverture vaccinale des professionnels de santé a diminué / Ne sait pas

## **Quels sont les freins à l'augmentation de la couverture vaccinale contre la grippe des professionnels de santé dans votre Ehpad ?**

Cocher la ou les bonne(s) réponse(s), plusieurs réponses possibles pour cette question.

Refus de vaccination des professionnels par les IDE de l'EHPAD (par absence d'assurance personnelle pour un acte non destiné aux résidents) / Coût du vaccin / Problème de disponibilité du vaccin / Absence de médecin de santé au travail / Présence de soignants ayant des positions « anti-vaccins » au sein de l'établissement / Absence d'implication du médecin coordonnateur ou du directeur de l'EHPAD / Absence de protocole de sensibilisation au sein de l'EHPAD / Autre (saisir alors en texte libre).

## **Avant d'enregistrer le questionnaire**

Avant d'enregistrer, vérifiez que les informations saisies sont correctes.

**Une fois le questionnaire enregistré, vous ne pourrez plus y avoir accès.**

**Après avoir cliqué sur le bouton « Enregistrer », vous serez redirigé sur la page d'accueil.** Votre formulaire sera à ce stade enregistré dans la base de données, **il n'y aura pas de message de confirmation précisant que vos données ont bien été transmises.**

Pour garder trace des éléments que vous avez saisi, il est possible d'imprimer le questionnaire saisi : cliquez dans ce cas avant d'enregistrer sur « **Imprimer cette page** ».

**Si après avoir enregistré, vous identifiez des informations à modifier, il sera nécessaire de ressaisir entièrement un nouveau questionnaire.**



## Vaccination contre la grippe des professionnels

Les données attendues sont celles à la date de l'enquête conduite entre le 1<sup>er</sup> et le 13 novembre 2020

Au 13 novembre, la campagne de vaccination des professionnels est-elle achevée ?

Oui       Non       Ne sait pas

	Nombre de professionnels en poste fixe dans l'Ehpad <sup>1)</sup>	Nombre de professionnels vaccinés contre la grippe <sup>2)</sup>	Nombre de professionnels dont la vaccination est programmée après le 13 novembre
<b>Professionnels de santé</b> (incluant médecins, pharmaciens, Infirmier(e)s, Aides-soignant(e)s, autres paramédicaux)			
<b>Autres professionnels</b> (Hôtelier (ASH et restauration), personnel éducatif, social et d'animation, administratif, services généraux et autres types de personnel hors professionnels de santé) <sup>3)</sup>			

<sup>1)</sup> Ne pas raisonner en équivalent temps plein (ETP) mais en nombre de personnes effectives.

<sup>2)</sup> Professionnels vaccinés dans l'Ehpad ou en dehors de l'Ehpad

<sup>3)</sup> Ne prendre en compte que les personnels en contact avec les résidents

**Quelles actions ont été mises en place cette saison (saison 2020-2021) dans votre Ehpad pour promouvoir la vaccination antigrippale des professionnels de santé ?** (plusieurs réponses possibles)

- Organisation de la vaccination pour les professionnels au sein de l'Ehpad
- Affiches
- Support vidéo, jeux, serious game
- Informations sur les vaccins antigrippaux
- Informations sur la grippe
- Séances collectives d'information
- Séances individuelles d'information
- Un (des) référent(s) vaccination est (sont) nommé(s) au sein de l'établissement (ex : médecin ou paramédical susceptible d'apporter des informations fiables sur la vaccination)
- Existence d'un groupe pluridisciplinaire sur la vaccination dans l'établissement (groupe réunissant par exemple des médecins, infirmier(e)s, cadres infirmier, médecin du travail, équipe opérationnelle d'hygiène ou, équipe mobile d'hygiène infectiologues autour des sujets de la vaccination, définit l'organisation de la campagne et des actions à mettre en place pour améliorer la couverture vaccinale)

- Le directeur, le médecin coordonnateur ou le cadre infirmier ont affiché leur implication et ont soutenu activement la campagne de vaccination : (ex : diffusion d'une note de direction)
- L'établissement a analysé les freins organisationnels à la vaccination antigrippale et mis en place un programme d'actions
- Autre : \_\_\_\_\_

**En comparaison avec la saison 2019-2020, comment a évolué la couverture vaccinale contre la grippe des professionnels de santé dans votre Ehpad ?**

- La couverture vaccinale des professionnels de santé a augmenté
- La couverture vaccinale des professionnels de santé est restée stable
- La couverture vaccinale des professionnels de santé a diminué
- Ne sait pas

**Quels sont les freins à l'augmentation de la couverture vaccinale contre la grippe des professionnels de santé dans votre Ehpad ?**

- Refus de vaccination par les IDE de l'EHPAD des professionnels (par absence d'assurance personnelle pour un acte non destiné aux résidents)
- Coût du vaccin
- Problème de disponibilité du vaccin
- Absence de médecin de santé au travail
- Présence de soignants ayant des positions « anti-vaccins » au sein de l'établissement
- Absence d'implication du médecin coordonnateur ou du directeur de l'Ehpad
- Absence de protocole de sensibilisation au sein de l'EHPAD
- Autre : \_\_\_\_\_